

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
220^{ème} REUNION
11 MARS 2010
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR.2(CCXX)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 220^{EME} REUNION
DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 220^{ème} réunion tenue le 11 mars 2010, a suivi une communication du Commissaire à la Paix et à la Sécurité, l'Ambassadeur Ramtane Lamamra, sur les développements récents de la situation au Niger.

Le Conseil s'est félicité de la visite conjointe au Niger, le 21 février 2010, d'une délégation comprenant le Président de la Commission de la CEDEAO, le Commissaire de l'UA à la Paix et à la Sécurité et le Représentant spécial des Nations unies en Afrique de l'Ouest.

Le Conseil s'est également félicité de la nomination, par le Président de la Commission, le 3 mars 2010, du Professeur Albert Tevoedjre, comme son Envoyé spécial pour le Niger, aux fins de renforcer l'effort commun entrepris par l'UA et la CEDEAO en vue du rétablissement rapide de l'ordre Constitutionnel au Niger.

Le Conseil a souligné la nécessité de l'élaboration rapide d'un programme et d'un calendrier clairs pour la restauration de l'ordre constitutionnel dans les meilleurs délais sur une période n'excédant pas six (6) mois, et, à cet égard, a pris note des engagements pris par les autorités de fait et de leur engagement qu'aucun des auteurs du changement anticonstitutionnel de Gouvernement ne sera candidat aux prochaines élections.

Le Conseil a lancé un appel aux partis politiques et à tous les acteurs impliqués dans le processus de transition pour qu'ils placent de toute intérêt supérieur du Niger au dessus considération partisane susceptible de retarder ou de compromettre la transition.

Le Conseil a déploré la menace de famine que connaissent certaines localités du Niger, et a appelé les Etats membres et les partenaires internationaux à se mobiliser pour venir en aide aux régions menacées.

Le Conseil a demandé à la Commission de continuer à suivre l'évolution de la situation et de lui faire régulièrement rapport, en gardant à l'esprit les instruments pertinents de l'UA.